



## Les infos en ligne du SNUipp 63

Vendredi

**14**

Septembre  
2018

Evaluations CP & CE1

### **Pas de saisie, pas de remontée des résultats**

Suite à la réunion de son Conseil national, du 11 au 13 septembre à Paris, le SNUipp-FSU a décidé d'agir sur les évaluations nationales. Il demande un moratoire au ministère et appelle à ne pas les faire passer tout de suite et à ne pas saisir les résultats. Le syndicat prend aussi l'initiative de publier les livrets de passation.

Pour le SNUipp-FSU, ces évaluations sont mal conçues : items inadaptés, temps limité, stress, aides non autorisées. De plus les enseignants sont cantonnés à la saisie des résultats, se voyant ainsi dépossédés de leur analyse.

Considérant que ces évaluations ne peuvent être utilisées au bénéfice des apprentissages, le SNUipp-FSU adresse au ministère une demande de moratoire dans le but de surseoir à leur passation. De même, il a décidé de les rendre publiques et d'informer la profession pour l'aider à les analyser. Il appelle les équipes pédagogiques, via une motion à adopter en conseil des maîtres, à reprendre la main sur ces évaluations : sélections d'items, refus de passation dans l'immédiat. Il les engage à ne pas saisir les réponses et à remonter les besoins de terrain.

La proposition du SNUipp-FSU 63 de boycotter purement et simplement les évaluations, n'a pas été retenue par le Conseil national.

En conséquence, la section départementale appelle donc :

- ➔ les enseignants de CP à organiser les passations dans le cadre et au rythme qu'ils souhaiteront en prenant des distances avec les items ambigus ou inadaptés aux compétences des élèves ;
- ➔ à ne pas faire saisir les résultats et donc à ne pas les faire remonter ;
- ➔ les conseils des maîtres à soutenir toute initiative et à s'inscrire dans cette démarche ;
- ➔ les écoles à se signaler pour toute difficulté rencontrée avec l'administration.

Face à des contenus inappropriés et l'incohérence du discours ministériel qui présente à la fois ces évaluations comme un outil pour mieux connaître ses élèves ([voir compte rendu de la CAPD du 7 septembre](#)) mais aussi pour s'en servir pour évaluer le mérite des enseignants d'un établissement et agir ainsi sur leur rémunération ([voir déclaration du ministre Griveaux](#)), le SNUipp-FSU ne peut s'inscrire dans un dispositif qu'il a déjà condamné par le passé.

[Evaluations CP/CE1, qu'en pensez-vous ?](#) Une vidéo du SNUipp-FSU pour se faire une opinion...

[L'article du Café Pédagogique](#)

[Evaluer, une question de métier](#)



**Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège  
Section du Puy-de-Dôme**

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)